

220C5390  
FR0011026749-FS1426

11 décembre 2020

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**DALET SA**  
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 10 décembre 2020, le groupe familial Gellert a déclaré avoir franchi en baisse, le 3 décembre 2020, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés Windcrest Partners et Windcrest Partners II, LP<sup>1</sup> qu'il contrôle, les seuils de 15% des droits de vote et 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société DALET SA et ne plus détenir aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte d'apport en nature d'actions DALET SA au profit de la société Dalet Holding SAS dont (i) 428 704 actions DALET SA préalablement détenues par la société Windcrest Partners et (ii) 18 418 actions DALET SA préalablement détenues par la société Windcrest Partners II LP<sup>2</sup>.

À cette occasion, la société Windcrest Partners a franchi individuellement en baisse les mêmes seuils.

\_\_\_\_\_

<sup>1</sup> Sociétés de droit de l'Etat du Delaware (sises 420 Lexington Avenue, suite 805, New-York, NY 10170 Etats-Unis) contrôlée au plus haut niveau par la famille Gellert.

<sup>2</sup> Cf. notamment communiqués de la société DALET SA des 22 octobre 2020 et 4 décembre 2020.